



**Association Spécialisée des Producteurs d'Escargots
des Régions du Secteur Alpin**

A.S.P.E.R.S.A.

ASPERSA
CFPPA - Domaine Reinach
73290 LA MOTTE SERVOLEX
tél. 04-79-25-42-02
association.aspersa@gmail.com

La Motte-Servolex, le 23 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Carole Milan, Présidente de l'ASPERSA, a le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de notre association, qui se tiendra

**Le jeudi 15 février 2024 à 9 heures 30
au Lycée Agricole de La Motte-Servolex**

Grande salle de réunion du bâtiment d'accueil (cour de la ferme)

Ordre du jour :

Matinée de 9h30 à 12h30

- Rapport d'activité et compte-rendu des actions réalisées en 2023, présentés par la Présidente et l'animateur
- Rapport financier présenté par le Trésorier
- Montant de la cotisation 2024
- Point sur le groupe de travail « calcul prix de revient » → enregistrement des temps de travail
- Élection du Bureau

12h30 à 14h00 :

- Apéritif offert par l'ASPERSA
- Pause « casse-croûte » dans la salle de réunion, **merci de prévoir votre repas**

Après midi de 14h00 à 16h30

- Actions à prévoir en 2024
- Point sur l'étude comparative sur les aliments escargots
- Point sur divers dossiers (registre d'élevage, Flodor, Vitogaz...)
- Point sur la Fédération Nationale des Héliciculteurs de France
- Questions diverses

Comme l'an dernier, nous offrons la possibilité à nos adhérents d'assister à cette AG en visio-conférence (le lien sera envoyé préalablement aux producteurs inscrits).

Nous essayerons de résoudre les petites imperfections vécues en 2023. Toutefois, nous ne sommes pas à l'abri de problèmes techniques, et nous nous en excusons par avance.

Aussi, afin d'éviter ces problèmes, nous vous invitons à ne pas brancher vos micros, et à lever la main pour intervenir. Vos interventions se feront à l'écrit, et seront relayées à l'ensemble de l'assemblée par un modérateur.

De plus, lors de nos échanges nous allons aborder la « problématique » du choix de l'aliment. Nous invitons tous les participants qui ne pourraient pas se déplacer à la Motte-Servolex, et qui seront en visio-conférence à me donner par mail, avant le 10 février, leur ressenti sur l'alimentation en 2023. Leurs témoignages seront lus à l'ensemble des producteurs présents.

Dans tous les cas, et afin de nous permettre d'assurer une bonne organisation, nous vous demandons de vous inscrire préalablement (même si vous ne pouvez pas assister en présentiel ni en distanciel).

Inscription obligatoire avant le 3 février 2024 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdNUmpSTenlx9oOXvzfUidsqqEmnCc3F1QR T_ZSpCrhBVchpg/viewform?usp=sf_link

Vous en remerciant par avance,

Bien cordialement,

Christophe SIMONCELLI - Animateur de l'ASPERSA